

Domaine de la Lombardière
07430 Davézieux
Tél : 0475675557 - www.annonayrhoneagglo.fr

Rendu et certifié exécutoire en vertu des articles L2131-1 et L5211-3 du Code général des collectivités territoriales.

Transmis en sous-préfecture le :	Publié le :	Notifié le :

Conseil communautaire du jeudi 11 avril 2024 - 18H30
Salle Étable - La Lombardière

Délibération n°CC_2024_040
Budget principal - Budget primitif 2024

Nombre de conseillers en exercice : 56
Secrétaire de séance : Monsieur Thierry LERMET

Étaient présents :

Simon PLENET, Richard MOLINA, Sylvie BONNET, Yves FRAYSSE, François CHAUVIN, Laurent MARCÉ, Ronan PHILIPPE, Denis SAUZE, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Sylvette DAVID, Damien BAYLE, Denis HONORE, Maxime DURAND, Laurent TORGUE, Jean-Yves BONNET, Olivier DE LAGARDE, René SABATIER, Martine OLLIVIER, Thierry LERMET, Laurence DUMAS, Christian FOREL, Patrick OLAGNE, Hugo BIOLLEY, Virginie BONNET-FERRAND, Danielle MAGAND, Carlos ALEGRE, Antoinette SCHERER, Maryanne BOURDIN, Bruno FANGET, Nicole ARCHIER, Nathalie CLEMENT, Claudie COSTE, Mohamed GUENNIF, Chrystelle ETIENNE, Jérémy FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Frédéric GONDRAND, Stéphanie ISSARTEL, Catherine MOINE, Myriam SERVY-CHANAL, Bertrand PIATON

Ayant donné pouvoir :

Antoine MARTINEZ donne pouvoir à Laurence DUMAS, Christian MASSOLA donne pouvoir à Thierry LERMET, Brigitte BOURRET donne pouvoir à Martine OLLIVIER, Christian ARCHIER donne pouvoir à René SABATIER, Yves RULLIERE donne pouvoir à Bertrand PIATON, Assia BAIBEN-MEZGUELDI donne pouvoir à Catherine MOINE, Clément CHAPEL donne pouvoir à François CHAUVIN, Nadège COUZON donne pouvoir à Claudie COSTE, Romain EVRARD donne pouvoir à Jérémy FRAYSSE, Juanita GARDIER donne pouvoir à Antoinette SCHERER, Edith MANTELIN donne pouvoir à Maryanne BOURDIN, Marc-Antoine QUENETTE donne pouvoir à Virginie BONNET-FERRAND

Absents ou excusés :

Pascal PAILHA, Agnès PEYRACHE, Michel SEVENIER

Le quorum est atteint.

Le rapporteur, Monsieur Laurent TORGUE, expose :

Le projet de budget primitif 2024 du budget principal se présente comme suit :

- **Section de Fonctionnement : 29 277 109,00 €**
- **Section d'Investissement : 15 021 028,62 €**

Tableau général

EQUILIBRE GENERAL	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Mesures nouvelles				
Opérations réelles	27 207 093,00 €	29 277 109,00 €	10 491 090,00 €	10 150 920,35 €
Opérations d'ordre	1 498 512,06 €			1 498 512,06 €
Opérations d'ordre			200 000,00 €	200 000,00 €
Virement	571 503,94 €			571 503,94 €
Résultat n-1 repris par anticipation				
Restes à réaliser			3 240 926,15 €	691 112,65 €
Résultat reporté			1 089 012,47 €	
Résultat affecté				1 908 979,62 €
Total	29 277 109,00 €	29 277 109,00 €	15 021 028,62 €	15 021 028,62 €

Observations et précisions

Les résultats d'exécution 2023 ont été repris par anticipation, à savoir :

- le résultat de fonctionnement,
- le résultat d'investissement,
- les restes à réaliser sur dépenses et recettes d'investissement.

Pour mémoire, conformément à la réglementation, si les résultats arrêtés lors du vote du compte financier unique 2023 s'avéraient différents par rapport à ceux repris par anticipation, les prévisions budgétaires 2024 seraient alors rectifiées par décision modificative.

Le Conseil communautaire, après en avoir,

DÉLIBÉRÉ

À la majorité, comme ci-après :

Par 53 voix votant pour

Simon PLENET, Richard MOLINA, Sylvie BONNET, Yves FRAYSSE, François CHAUVIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Ronan PHILIPPE, Denis SAUZE, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Sylvette DAVID, Damien BAYLE, Denis HONORE, Maxime DURAND, Laurent TORGUE, Jean-Yves BONNET, Christian MASSOLA, Olivier DE LAGARDE, René SABATIER, Martine OLLIVIER, Thierry LERMET, Brigitte BOURRET, Christian ARCHIER, Laurence DUMAS, Yves RULLIERE, Christian FOREL, Patrick OLAGNE, Hugo BIOLLEY, Virginie BONNET-FERRAND, Danielle MAGAND, Carlos ALEGRE, Antoinette SCHERER, Maryanne BOURDIN, Bruno FANGET, Nicole ARCHIER, Assia BAIBEN-MEZGUELDI, Clément CHAPEL, Nathalie CLEMENT, Claudie COSTE, Nadège COUZON, Chrystelle ETIENNE, Romain EVRARD, Jérémy FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Juanita GARDIER, Frédéric

GONDRAND, Stéphanie ISSARTEL, Edith MANTELIN, Catherine MOINE, Marc-Antoine QUENETTE, Myriam SERVY-CHANAL, Bertrand PIATON
Par 0 voix votant contre

Par 1 voix s'abstenant

Mohamed GUENNIF

ADOpte le budget primitif 2024 – Budget Principal – tel qu'il ressort des tableaux ci-dessous : tableau général et tableaux par chapitres budgétaires,

Tableau général

EQUILIBRE GENERAL	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Mesures nouvelles				
Opérations réelles	27 207 093,00 €	29 277 109,00 €	10 491 090,00 €	10 150 920,35 €
Opérations d'ordre	1 498 512,06 €			1 498 512,06 €
Opérations d'ordre			200 000,00 €	200 000,00 €
Virement	571 503,94 €			571 503,94 €
Résultat n-1 repris par anticipation				
Restes à réaliser			3 240 926,15 €	691 112,65 €
Résultat reporté			1 089 012,47 €	
Résultat affecté				1 908 979,62 €
Total	29 277 109,00 €	29 277 109,00 €	15 021 028,62 €	15 021 028,62 €

Tableaux par chapitres budgétaires

Source : maquette budgétaire M57 – tableaux II C1 et II C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chap.	Libellé	BP 2024
011	Charges à caractère général	3 637 670,00 €
012	Charges de personnel	9 946 691,00 €
014	Atténuation de produit	7 633 732,00 €
65	Autres charges de gestion courante	5 463 046,00 €
Total dépenses de gestion courante		26 681 139,00 €
66	Charges financières	497 500,00 €
67	Charges spécifiques	1 900,00 €
68	Dotations aux provisions	26 554,00 €
Total dépenses réelles		27 207 093,00 €
023	Virement à la section de fonctionnement	571 503,94 €
042	Opérations d'ordre de section à section	1 498 512,06 €
043	Opérations d'ordre internes à la section	
Total dépenses d'ordre		2 070 016,00 €
002	Déficit n-1 reporté	
Total dépenses de fonctionnement		29 277 109,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chap.	Libellé	BP 2024
013	Atténuation de charges	106 655,00 €
70	Produits des services	3 474 289,00 €
73	Impôts et taxes	10 428 331,00 €
731	Fiscalité locale	6 507 082,00 €
74	Dotations et participations	8 135 519,00 €
75	Autres produits de gestion courante	589 905,00 €
Total recettes de gestion courante		29 241 781,00 €
76	Produits financiers	6 100,00 €
77	Produits spécifiques	
78	Reprises sur provisions	29 228,00 €
Total recettes réelles		29 277 109,00 €
042	Opérations d'ordre se section à section	
043	Opérations d'ordre internes à la section	
Total recettes d'ordre		0,00 €
002	Excédent n-1 reporté	
Total recettes de fonctionnement		29 277 109,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chap.	Libellé	RAR N-1	Propositions nouvelles	Total BP 2024
20	Immobilisations incorporelles	128 648,99 €	444 850,00 €	573 498,99 €
204	Subventions d'équipement versées	1 370 127,33 €	1 291 725,00 €	2 661 852,33 €
21	Immobilisations corporelles	222 974,20 €	341 830,00 €	564 804,20 €
23	Immobilisations en cours	1 446 675,63 €	6 974 685,00 €	8 421 360,63 €
Total dépenses d'équipement		3 168 426,15 €	9 053 090,00 €	12 221 516,15 €
16	Emprunts et dettes		1 420 000,00 €	1 420 000,00 €
16	Emprunts et dettes (Cautions)			0,00 €
26	Participations	72 500,00 €		72 500,00 €
27	Autres immobilisations financières		18 000,00 €	18 000,00 €
Total dépenses financières		72 500,00 €	1 438 000,00 €	1 510 500,00 €
45	Opérations pour compte de tiers			0,00 €
Total dépenses réelles d'investissement		3 240 926,15 €	10 491 090,00 €	13 732 016,15 €
040	Opérations d'ordre se section à section			0,00 €
041	Opérations patrimoniales		200 000,00 €	200 000,00 €
Total dépenses d'ordre		0,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €
001	Déficit n-1 reporté		1 089 012,47 €	1 089 012,47 €
Total dépenses d'investissement		3 240 926,15 €	11 780 102,47 €	15 021 028,62 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chap.	Libellé	RAR N-1	Propositions nouvelles	Total BP 2024
13	Subventions d'investissement	691 112,65 €	2 203 373,00 €	2 894 485,65 €
16	Emprunts et dettes		6 695 547,35 €	6 695 547,35 €
Total recettes d'équipement		691 112,65 €	8 898 920,35 €	9 590 033,00 €
10	Dotations		1 150 000,00 €	1 150 000,00 €
1068	Résultat n-1 affecté		1 908 979,62 €	1 908 979,62 €
16	Emprunts et dettes (Cautions)			0,00 €
27	Autres immobilisations financières			0,00 €
024	produit des cessions d'immobilisations		102 000,00 €	102 000,00 €
Total recettes financières		0,00 €	3 160 979,62 €	3 160 979,62 €
45	Opérations pour compte de tiers			0,00 €
Total recettes réelles d'investissement		691 112,65 €	12 059 899,97 €	12 751 012,62 €
021	Virement à la section de fonctionnement		571 503,94 €	571 503,94 €
040	Opérations d'ordre se section à section		1 498 512,06 €	1 498 512,06 €
041	Opérations patrimoniales		200 000,00 €	200 000,00 €
Total recettes d'ordre		0,00 €	2 270 016,00 €	2 270 016,00 €
001	Excédent n-1 reporté			0,00 €
Total recettes d'investissement		691 112,65 €	14 329 915,97 €	15 021 028,62 €

Les résultats d'exécution 2023 ont été repris par anticipation, à savoir :

- le résultat de fonctionnement,
- le résultat d'investissement,
- les restes à réaliser sur dépenses et recettes d'investissement.

Pour mémoire, conformément à la réglementation, si les résultats arrêtés lors du vote du compte financier unique 2023 s'avéraient différents par rapport à ceux repris par anticipation, les prévisions budgétaires 2024 seraient alors rectifiées par décision modificative.

PROCÈDE à un vote au niveau des chapitres budgétaires.

FIXE comme suit le montant de la contribution allouée au CIAS au titre de l'exercice 2024 :

- CIAS – Budget principal : subvention de fonctionnement d'un montant de 2 171 930,00 €. Cette subvention, inscrite au C/657363 F/4238 du budget de l'exercice, sera versée par acomptes mensuels.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer des virements de crédits de chapitres à chapitres (hors dépenses de personnel), au sein de la section de fonctionnement et de la section d'investissement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections. Ces virements, prévus par l'instruction budgétaire et comptable M57, s'exécutent selon les modalités rappelées au point I-D du règlement budgétaire et financier adopté par délibération n° CC-2020-439 du 10 décembre 2020.

AUTORISE d'une manière générale Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux, le 15 avril 2024

Simon PLENET,

**Président d'Annonay Rhône
Agglo**

Le présent acte est susceptible d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lyon par voie postale : 184 Rue Duguesclin, 69003 Lyon ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État dans le département.

Le Directeur Général des Services et le Comptable Public d' Annonay Rhone Agglo sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera applicable après publication et transmission au représentant de l'État dans le Département.